

---

## ECOLE DE GOLF DU BEAUJOLAIS 2023-2024

---

Le golf est un sport que l'on peut pratiquer seul, en famille, en équipe, et à tout âge sur des sites exceptionnels. Les parents et leurs enfants peuvent partager leur expérience. C'est aussi un sport d'amitiés, car au golf, les (bons) résultats vont et viennent, tandis que les amis restent pour toujours. Le golf est un long voyage. Si vous le partagez avec vos proches, c'est mieux !!

L'Association Sportive du Golf du Beaujolais propose par son Ecole De Golf de faire découvrir à vos enfants ce merveilleux sport et de leur transmettre cette passion.

Le golf est un sport qui nécessite : une technique de base, la connaissance des règles, et le respect des autres et de l'environnement.

C'est une discipline, qui permet de développer : la maîtrise de soi, la combativité, et la persévérance

---

## COMPOSITION DE LA STRUCTURE EDG DU BEAUJOLAIS

---

La formation est assurée par des moniteurs diplômés d'état, assistés, lorsque cela est possible, par des bénévoles formés à cet effet (Animateur Sportif Bénévole de Club).

- PROS : Arnaud DELBOS (06 42 22 07 78) (U16 garçons) et Lesly De GEYNST (06 38 64 80 84) (U16 filles)
- Responsable EDG : Anne LIANOS (ASBC, OEC) (06 64 90 68 98)
- Communication : Amélie LOCATELLI (ASBC) (06 22 71 10 76)
- Bénévoles : Clémence DE GEYNST (ASBC), Bertrand SCHYRR (ASBC), Pierre-Yves LOCATELLI (ASBC)
- Autre intervenant : Douglas BLANCHET, pro (06 09 86 53 21)

---

## ORGANISATION DES COURS

---

### CALENDRIER :

Le planning des cours est établi en fonction du calendrier scolaire de l'Éducation Nationale, hors vacances, de la zone de Lyon. Le calendrier communiqué peut être modifié en fonction du calendrier des différentes compétitions du club ou extérieures au club, ou d'événements non connus au moment de sa préparation.

### COURS :

L'effectif par groupe d'apprentissage est de 8 à 10 jeunes.

Pour les nouveaux inscrits, l'**âge minimum est de 6 ans le jour de la 1<sup>ère</sup> séance.** (nous consulter)

Les cours sont dispensés les mercredis après-midis, samedis et dimanches matin de mi-septembre à fin juin soit 28 séances de cours pour la saison 2023-2024. Les jours et horaires des cours sont donnés dans le dossier d'inscription à titre indicatif, ils pourront être modifiés en fonction des effectifs. Le nombre d'élèves doit être au minimum de 6 participants pour que le créneau soit ouvert et maintenu.

Conditions météo défavorables : les cours sont maintenus à l'intérieur, avec pour objectifs les règles de golf et l'étiquette. Toutefois, **en cas de neige**, le Golf peut fermer ses installations. Dans ce cas-là, les cours sont annulés.

Si un cours devait être annulé pour quelque raison que ce soit, vous en serez averti, par mail, sms, appel téléphonique...

De même, si votre enfant ne peut pas assister au cours, pour quelque raison que ce soit, merci de prévenir votre enseignant le plus rapidement possible.

### DRAPEAUX (test de niveaux) :

2 à 3 passages de drapeaux sont proposés en cours d'année pour évaluer la progression du jeune joueur. Les résultats sont enregistrés sur le site de la Fédération Française de Golf. Ils sont consultables en vous connectant sur [www.ffgolf.org](http://www.ffgolf.org). Vous pourrez accéder à l'espace licencié de votre enfant, à l'aide de son N° de licence.



## ANIMATIONS :

Des animations & des compétitions sont proposées aux enfants tout au long de l'année ; elles figurent au calendrier : Coupe des P'tits Monstres, Coupe de Noël, Scramble Parents-Enfants, Concours d'approches et de putting, rencontres Interclubs, JuniorSeries...)

## MATERIEL RECOMMANDE :

- Un sac léger adapté à la taille de l'enfant
- Un chariot
- Un putter, un sandwedge,
- Un fer 9 et 7, un bois
- 6 balles minimum et des tees
- Un marque-balle
- Une casquette ou un bonnet
- Un gant
- Une bouteille d'eau
- Une tenue de pluie
- Vêtements assez près du corps et souples
- De la crème solaire

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR L'INSCRIPTION :

La **Cotisation Club** (compact ou grand parcours) est obligatoire et indispensable pour accéder aux installations : practice, putting green, parcours compact, grand parcours...

La **licence golf** est également obligatoire pour valider une inscription à l'EDG du Golf du Beaujolais.

Il est possible de s'amuser et jouer au golf avec ses amis sans faire de compétition. Toutefois, la licence FFG joue également le rôle d'assurance. Elle inclue une **assurance** responsabilité civile et individuel accident. Les golfs peuvent demander de présenter la licence pour jouer sur leur parcours.

La licence golf est indispensable pour jouer en compétition. La FFG exige la licence pour prendre en compte les résultats et le calcul de l'index des joueurs. Les clubs sous l'égide de la Fédération organisent près de 35.000 compétitions par an pour tous niveaux. Avec le système informatisé du site de la FFG, chaque licencié peut consulter son index et ses statistiques en compétition.

Le **certificat médical** est remplacé par un questionnaire de santé spécial mineur à remplir par le mineur et ses représentant légaux SUR LE SITE DE LA FFG, dans l'espace licencié de votre enfant accessible avec son n° de licence.

---

## PRESENTATION DES COURS et TYPE DE PRATIQUE

---

### 1. INITIATION : 1h dimanche (11h30-12h30)

**Pour qui :** J'ai au moins de 6 ans. Je découvre le golf, je n'ai jamais ou très peu pratiqué.

- ⇒ 1h de cours par semaine (de septembre à juin)
- ⇒ Passage de drapeaux + balles d'entraînement + animations EDG,
- ⇒ A compléter avec Cotisation Club formule « compact »

### 2. LOISIR : 1h30 (voir planning plus loin)

**Pour qui :** J'ai plus de 8 ans. Je débute ou J'ai déjà un peu pratiqué et je souhaite progresser à mon rythme.

- ⇒ 1h30 de cours par semaine (séances de septembre à juin)
- ⇒ Passage de drapeaux + balles d'entraînement + 3 animations EDG,
- ⇒ A compléter avec Cotisation Club formule « compact »

### 3. PERFECTIONNEMENT : 1h30 (voir planning plus loin)

**Pour qui :** J'ai déjà pratiqué, ou j'ai déjà un index, je veux m'entraîner sérieusement, j'apprends (ou je sais) me comporter sur un grand parcours.

- ⇒ 1h30 de cours par semaine (séances de septembre à juin)
- ⇒ Passage de drapeaux + balles d'entraînement + 3 animations au club.
- ⇒ Parcours accompagnés (avec bénévoles)
- ⇒ Cotisation Club « compact » nécessaire. Au choix, accès au parcours « 18 trous » (sans limitation) recommandé, pour pouvoir jouer sur le grand parcours (en dehors des cours), s'il sait se comporter seul sur le grand parcours ou accompagné, pour pouvoir s'entraîner et jouer avec ses camarades.

### 4. COMPETITION : 1h30 par semaine (le mercredi de 14h à 15h30 + 12 séances de 2h d'entraînement supplémentaires, selon calendrier)

**Pour qui :** J'ai un **index < 36**, je joue en compétition et je m'entraîne sérieusement, je sais me comporter sur un grand parcours OU, sur proposition des pros.

Le mercredi après-midi, accueil des enfants de 14h à 17H00 : 1h30 de cours avec un pro, puis en autonomie (sous assistance de bénévoles) travailler des points précis (exercices recommandés par les pros), ateliers règles, accompagnement sur le compact/parcours.

- ⇒ 1h30 de cours par semaine (séances de septembre à juin) : **mercredi après-midi de préférence**
  - ⇒ 2h selon calendrier (13 séances d'octobre à juin) (calendrier des séances communiqué ultérieurement)
  - ⇒ Passage de drapeaux + balles d'entraînement + 3 animations au club.
  - ⇒ Accès au parcours « 18 trous » (sans limitation) **indispensable**
  - ⇒ Accès aux compétitions de classement selon le calendrier de l'AS (droit de jeu)
  - ⇒ Participation aux compétitions équipe U16 (promotion CF2024) sur sélection du PRO et du Capitaine U16, et selon la motivation et le comportement du jeune
  - ⇒ Participation aux compétitions par équipe « messieurs » ou « dames » sur proposition des capitaines,
  - ⇒ Préparation aux compétitions extérieures
- ⇒ 6 journées de rassemblement pendant les vacances scolaires (sauf Noël) (les dates seront communiquées ultérieurement)

**La décision finale de l'intégration au groupe COMPETITION et EQUIPES revient aux PROS et à l'Association Sportive en fonction des résultats et de la motivation des jeunes.**



## 5. Parents accompagnateurs et déplacements des enfants de l'EDG

- Lors des compétitions ou des passages de drapeaux, sur l'un ou l'autre des parcours du Golf du Beaujolais, l'AS pourra faire appel à des parents volontaires, afin d'accompagner et de noter les scores de chaque joueur.
- Certains jeunes seront susceptibles d'être sélectionnés par les PROS pour participer à des épreuves organisées soit par le club, soit à l'extérieur sur d'autres golfs. Après accord parental, les jeunes sélectionnés seront inscrits à ces compétitions, ils devront obligatoirement porter le polo du club (fourni par l'EDG).
- Le transport des enfants est assuré par les parents. Dans certains cas, le transport peut être assuré par des bénévoles de l'AS, les parents devront alors au préalable signer une décharge.

## 6. Compétitions extérieures au Club

Au cours de l'année, de nombreuses compétitions sont accessibles aux jeunes, dont la plupart sont organisées par le Comité du Rhône et Lyon Métropole et la Ligue Auvergne - Rhône-Alpes (AURA) :

- Trophée des Gônes U10 et U12, U14 (1)
- Trophée des petits golfeurs (1)
- La Haribo kid's Cup (2)
- Le Golflower Tour Kids à Mionnay (moins de 13 ans) (2)
- Trophée Junior du Golf Club de Lyon (vacances de La Toussaint) (2)
- Le championnat du Rhône (1)
- Le championnat de la Ligue AURA (1)
- Copines au golf (2)
- Grands prix jeunes (1 ou 2)
- Born For Golf Tour avec Raphaël Jacquelin (2)
- US Kids Golf France (2)

(1) Compétitions fédérales. Inscription sur sélection des organisateurs ou par le club directement

(2) Inscription directement par les parents via le club organisateur

**Toutes les informations pour les conditions d'inscription à ces diverses compétitions vous seront données via le tableau d'affichage de l'école de golf situé au Club House ou envoyées par mail via la liste de diffusion des parents de l'EDG.**

Les frais d'inscriptions aux compétitions fédérales, championnats départementaux, régionaux, Trophée des Gones, et Grands Prix sont en partie pris en charge par l'Association Sportive (sous réserve de participation validée).

Les frais de participations aux ProAm Juniors sont en partie pris en charge, uniquement dans le cadre d'une participation avec les PROS de l'EDG du Golf du Beaujolais.

## TARIFS 2023-2024

Enseignement	Durée	* Parent Membre AS Golf du Beaujolais	Parent non-membre AS Golf du Beaujolais	AS + licence	
INITIATION	1h	200 €	220 €	20 € + licence (cf tableau ci-dessous)	Règlement par chèque à l'ordre de « AS Golf du Beaujolais »
LOISIR, PERFECTIONNEMENT	1h30	280 €	305 €		
COMPETITION	1h30 + 2h selon calendrier (EDG+)	375 €	400 €		
REGROUPEMENT (compétition)	6 Journées (calendrier à confirmer)	160 €	160 €		A régler à la 1 <sup>ère</sup> journée
<b>COTISATION CLUB</b>		<b>* Parent abonné Golf du Beaujolais</b>	<b>Parent non abonné Golf du Beaujolais</b>		
COMPACT + PRACTICE		199 €	215 €		Règlement par chèque à l'ordre de « SA Golf du Beaujolais »
18 TROUS + COMPACT + PRACTICE <= 12 ANS		300 €	400 €		
18 TROUS + COMPACT + PRACTICE à partir de 13 ANS		350 €	450 €		

\*uniquement pour les enfants ayant des parents ou des grands-parents membres du club et de l'AS.

- Le tarif EDG comprend : l'enseignement, le polo de l'EDG, les pin's drapeaux, et frais divers
- L'adhésion à l'Association Sportive du Golf du Beaujolais est obligatoire. Elle est au prix de 20€ pour les enfants de l'école de golf.
- La licence FFG 2022-2023 est également obligatoire. Les tarifs définitifs des licences seront communiqués fin août 2023.

Catégorie de licence	Pour l'année 2024 (renouvellement) - tarifs max	Du 1 <sup>er</sup> septembre 2023 au 31 décembre 2024 (nouveau licencié) – tarifs max
JEUNE de 13 à 18 ans	25 €	31 €
ENFANT -13 ans	22€	24 €

- Règlement des frais d'enseignement : - comptant (espèces, chèque ou carte bancaire) - ou en 3 fois par chèque (à faire le jour de l'inscription, encaissés à l'inscription, en janvier 2024, puis en avril 2024).
- Inscription d'un 2<sup>ème</sup> enfant, réduction de 10% applicable sur le montant de son inscription.  
Inscription d'un 3<sup>ème</sup> enfant, réduction de 15% applicable sur le montant de son inscription.  
Le tarif applicable au 1<sup>er</sup> enfant est le tarif correspondant au niveau d'enseignement le plus élevé.
- Pour une inscription à l'école de Golf en cours d'année, le montant sera calculé au prorata des séances restantes.
- Sauf cas de force majeure apprécié par le Comité de Direction de l'AS et la Direction du Golf, aucun remboursement ne sera effectué en cas d'arrêt de participation durant l'année.



## Calendrier provisoire des Cours et Animations 2023-2024

Le calendrier peut être modifié en fonction du calendrier des différentes compétitions du club ou extérieures au club, ou d'évènements non connus au moment de sa préparation.

Juillet			Août			Septembre			Octobre			Novembre			Décembre		
1 S			1 M			1 V			1 D	EDG	Junioserie 7	1 M	Coupe d'halloween ??	1 V			
2 D			2 M			2 S	INSCRIPTION	ANIMATION	2 L			2 J		2 S	EDG	EDG+ (II)	
3 L			3 J			3 D			3 M			3 V		3 D		EDG	
4 M			4 V			4 L			4 M	EDG 4		4 S	Coupe d'halloween ??	4 L			
5 M			5 S			5 M			5 J			5 D		5 M			
6 J			6 D			6 M			6 V			6 L		6 M	EDG 10		
7 V			7 L			7 J			7 S	EDG		7 M		7 J			
8 S			8 M			8 V			8 D	EDG		8 M	EDG 6	8 V			
9 D			9 M			9 S	CH CLUB		9 L			9 J		9 S		EDG	
10 L			10 J			10 D	CH CLUB		10 M			10 V		10 D	EDG	Coupe de Noël/Drapeaux	
11 M			11 V			11 L			11 M	EDG 5		11 S	EDG	Trophée Gones (Beaujolais)	11 L		
12 M			12 S			12 M			12 J			12 D	EDG	12 M			
13 J			13 D			13 M	EDG 1		13 V			13 L		13 M	EDG 11		
14 V			14 L			14 J			14 S	EDG		14 M		14 J			
15 S			15 M			15 V			15 D	EDG	Junioserie 8	15 M	EDG 7	15 V			
16 D			16 M			16 S	EDG		16 L			16 J		16 S		EDG	
17 L			17 J			17 D	EDG	Junioserie 6	17 M			17 V		17 D		EDG	
18 M			18 V			18 L			18 M	DRAPEAUX		18 S	EDG	EDG+ (I)	18 L		
19 M			19 S			19 M			19 J			19 D	EDG	19 M			
20 J			20 D			20 M	EDG 2		20 V			20 L		20 M	EDG+ (III)		
21 V			21 L			21 J			21 S			21 M		21 J			
22 S			22 M			22 V			22 D			22 M	EDG 8	22 V			
23 D			23 M			23 S	EDG		23 L	rassemblement EDG+ (1)		23 J		23 S			
24 L			24 J			24 D	EDG		24 M	rassemblement EDG+ (2)		24 V		24 D			
25 M			25 V			25 L			25 M			25 S	EDG	25 L			
26 M			26 S			26 M			26 J			26 D	EDG	26 M			
27 J			27 D			27 M	EDG 3		27 V			27 L		27 M			
28 V			28 L			28 J			28 S			28 M		28 J			
29 S			29 M			29 V			29 D			29 M	EDG 9	29 V			
30 D			30 M			30 S	EDG		30 L			30 J		30 S			
31 L			31 J						31 M					31 D			
Janvier			Février			Mars			Avril			Mai			Juin		
1 L			1 J			1 V			1 L	paques		1 M	ANIMATION	1 S	EDG		
2 M			2 V			2 S			2 M			2 J		2 D		EDG	
3 M			3 S			3 D			3 M	EDG 21		3 V		3 L			
4 J			4 D			4 L			4 J			4 S	EDG 22	4 M			
5 V			5 L			5 M			5 V			5 D	EDG	5 M	EDG 26		
6 S			6 M			6 M			6 S	EDG	EDG+ (IX)	6 L		6 J			
7 D			7 M			7 J	EDG 16		7 D	EDG		7 M		7 V			
8 L			8 J			8 V			8 L			8 M	EDG+ (X)	8 S	EDG	EDG+ (XII)	
9 M			9 V			9 S	EDG	EDG+ (VII)	9 M			9 J	ascension/scramble PE	9 D		EDG	
10 M	EDG 12		10 S	EDG	EDG+ (VI)	10 D		EDG	10 M	EDG 22		10 V		10 L			
11 J			11 D		EDG	11 L			11 J			11 S		11 M			
12 V			12 L			12 M			12 V			12 D		12 M	EDG 27		
13 S	EDG	EDG+ (IV)	13 M			13 M			13 S			13 L		13 J			
14 D	EDG		14 M	DRAPEAUX		14 J			14 D			14 M		14 V			
15 L			15 J			15 V			15 L	rassemblement EDG+ (5)		15 M	EDG 23	15 S	EDG	FETE EDG	
16 M			16 S			16 M	EDG		16 M	rassemblement EDG+ (6)		16 J		16 D		EDG	
17 M	EDG		17 D			17 J			17 M			17 V		17 L			
18 J			18 L			18 V			18 J			18 S	EDG	Tournoi	18 M		
19 V			19 M			19 M			19 V			19 D	EDG	de Pentecôte	19 M	EDG 28	
20 S	EDG		20 M			20 M	EDG 19		20 S			20 L	Tournoi de pentecôte	20 J			
21 D	EDG		21 M	rassemblement EDG+ (3)		21 J			21 D			21 M		21 V			
22 L			22 J			22 V			22 L	rassemblement EDG+		22 M	EDG 24	22 S		EDG	
23 M			23 S			23 S	EDG	EDG+ (VIII)	23 M	rassemblement EDG+		23 J		23 D		EDG	
24 M	EDG 14		24 S			24 D		EDG	24 M			24 V		24 L			
25 J			25 D			25 L			25 J			25 S	EDG	EDG+ (XI)	25 M		
26 V			26 L			26 M			26 V			26 D	EDG	26 M	PROAM JUNIOR MIONNAY		
27 S	EDG	EDG+ (V)	27 M			27 M	EDG 20		27 S			27 L		27 J			
28 D	EDG		28 M	rassemblement EDG+ (4)		28 J			28 D	ANIMATION		28 M		28 V			
29 L			29 J			29 V			29 L			29 M	EDG 25	29 S			
30 M			30 S			30 S	EDG	ANIMATION	30 M			30 J		30 D			
31 M	EDG 15					31 D		EDG				31 V					

---

**INFORMATIONS et INSCRIPTIONS**  
**Ecole de Golf du Beaujolais 2023-2024**

---

**SAMEDI 2 SEPTEMBRE DE 9H30 à 12H30**

**REUNION D'INFORMATIONS SAMEDI 2 SEPTEMBRE A 10h**  
**Venez rencontrer l'équipe de l'école de Golf du Beaujolais**

**1 SEANCE DECOUVERTE POSSIBLE PENDANT LE MOIS DE SEPTEMBRE pendant les cours de l'EDG**

**RENSEIGNEMENTS :**

- Par mail : [ecoledegolfdubeaujolais@gmail.com](mailto:ecoledegolfdubeaujolais@gmail.com)
- Responsable école de Golf : Anne Lianos : 06 64 90 68 98
- Au près des pro :
  - Arnaud Delbos : 06 42 22 07 78
  - Lesly De Geynst : 06 38 64 80 84
- Au Club House du Golf du BEAUJOLAIS : 04 74 67 04 44

**DOSSIER COMPLET :**

- Fiche d'inscription
- Autorisations parentales :
  - Fiche médicale d'urgence
  - Autorisation de photographe (sauf résinscription)
  - Autorisation contrôle anti-dopage (compétition)
- Charte École de golf signée par les parents et l'élève
- Règlement

➔ Remettre le dossier d'inscription à l'accueil du golf, ou le 2 septembre lors de la matinée d'inscription entre 9h30 et 12h30

➔ REUNION D'INFORMATIONS samedi 2 septembre à 10H00

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.



**FICHE D'INSCRIPTION ECOLE DE GOLF - SAISON 2023/2024**

Nouvelle inscription

Membre AS Golf du Beaujolais

Réinscription.

Nom et prénom de l'enfant :
Date de naissance :
Index : Niveau drapeau :
Nombre d'années de pratique :
Adresse :
Code postal : Ville :

**En cas de réinscription, ne remplir que si vos coordonnées ont changé**

père/mère/tuteur <u>1</u>	père/mère/tuteur <u>2</u>
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Portable :	Portable :
Email :	Email :

COURS	HORAIRE	CHOIX	
INITIATION	Dimanche 11H30-12h30		
LOISIR ou PERFECTIONNEMENT	Mercredi 14h00-15h30 Samedi 11h00-12h30 Dimanche 10h00-11h30		
COMPETITION inclus EQUIPE FILLES U16 EQUIPE GARCONS U16	Mercredi 14h - 17h (cours + autonomie) Samedi 9h30 - 11h 12 séances complémentaires 2h (selon calendrier)		
	6 journées de rassemblement (sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions)		

compact  Grand parcours 18 trous

Règlement par chèques, espèces, ou CB. Possibilité de régler en 3 fois la partie enseignement.

---

## CHARTRE ECOLE DE GOLF DU BEAUJOLAIS 2023-2024

---

Charte approuvée par le Comité de Direction de l'AS du Golf du Beaujolais :

**Anne LIANOS**, Responsable École de Golf,  
**Arnaud DELBOS**, Professeur de golf  
**Lesly DE GEYNST**, Professeur de golf

**Jean-Marie CARNESECCHI**, Président de l'Association Sportive

L'inscription à l'École de Golf du Beaujolais, implique un engagement mutuel, Association Sportive, Le Golf Club du Beaujolais, Parents et Enfants :

- Respect des horaires de cours. Arriver 10 min avant le début du cours.
- Prévenir l'accueil ou l'enseignant en cas d'absence,
- Se présenter à l'accueil du golf ou rejoindre le point de rassemblement (Putting Green) et signaler sa présence (un appel sera fait en début de séance),
- Prendre connaissance des animations, compétitions et autres informations qui vous concernent, sur le tableau d'affichage de l'École de golf, situé au Club House du golf,
- Les cours ont lieu, même en cas de mauvais temps (séances théoriques, règles étiquettes, vidéos),
- Porter un polo du club à chaque cours et en compétition,
- Tenue correcte exigée (jogging et tee-shirt interdits). Pantalon, bermuda, polo, jupe et à défaut de chaussures de golf, chaussures de sport. Pas de casquette, de visière, de bob ou de chapeau dans le Club House,
- Les élèves doivent avoir un comportement qui ne nuit ni à la sécurité ni au bon déroulement des séances, ainsi qu'aux activités des joueurs du club, (on ne crie pas, on ne court pas),
- Les élèves respecteront le matériel prêté, le parcours, et tous les espaces mis à leur disposition,
- A la fin des cours, les enfants attendent au point de rassemblement (putting green). En cas de retard de la personne en charge de récupérer les enfants, ils seront invités à rejoindre la cour intérieure ou à rester à l'intérieur du Club House,
- En situation de jeu, que ce soit amical ou compétition, le/la joueur/se s'engage à :
  - o Respecter son devoir de présentation et à revêtir les tenues de l'association sportive et du club,
  - o Respecter les règles de l'étiquette, s'abstenir de fumer, et ne jamais consommer de produits illégaux ou dopants

Tout élève qui ne respectera pas ces règles pourra être sanctionné par les moniteurs, le responsable de l'Association Sportive ou la Direction du Golf. LES PARENTS SERONT TENUS INFORMES DES ECARTS.

Si malgré les avertissements, les nuisances et troubles devaient perdurer, l'exclusion des cours de l'école de golf pourra être envisagée.

**Je déclare avoir pris connaissance de la « Charte et du Règlement De l'École De Golf Du Beaujolais » et l'avoir expliqué à mon enfant** \_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le

Noms et Signatures du ou des représentants légaux  
Signature de l'élève



## AUTORISATION PARENTALE

### Fiche médicale d'urgence

Je (nous) soussigné(s) \_\_\_\_\_

Représentants légaux de l'enfant : \_\_\_\_\_

Domicilié(e) (s) \_\_\_\_\_

Autorise(sons) les membres de l'encadrement administratif et /ou technique du Club du Beaujolais à prendre toutes dispositions en cas de maladie ou d'accident et notamment à avertir les services de secours d'urgence afin que le joueur mineur :

Nom et prénom : \_\_\_\_\_

Né(e) le \_\_\_\_\_

Soit transporté(e) vers la structure hospitalière la mieux adaptée.

Nom et Prénom du Médecin traitant + téléphone : \_\_\_\_\_

Le Club du Beaujolais s'efforcera de prévenir le ou les représentants légaux dans les meilleurs délais, aux numéros suivants :

N° de téléphone domicile :
N° de portable père/mère/tuteur 1 :
N° de téléphone du travail :
N° de portable père/mère/tuteur 2 :
N° de téléphone du travail :
Nom et N° de tél d'un contact autre susceptible de vous prévenir :

Observations éventuelles : (traitements médicaux, allergies, autres observations utiles) :

\_\_\_\_\_

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du / des représentants légaux :



---

## AUTORISATION PARENTALE

### **Autorisation de filmer, photographier, exploiter l'image et diffuser l'image**

---

Je (nous) soussigné(s)

---

Domicilié(e) (s)

---

---

Autorise(sons) l'Association Sportive du Golf du Beaujolais (l'équipe de l'école de golf) à :

- Filmer et/ou photographier, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, mon (mes) enfant(s) mineur(s)  
Nom(s) \_\_\_\_\_  
Prénom(s) \_\_\_\_\_
- Utiliser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon (mes) enfant(s) susmentionné(s) aux fins d'un document à vocation purement pédagogique interne à l'association sportive/à l'école de golf.
- Diffuser, sans contrepartie de quelque nature que ce soit, l'image de mon (mes) enfant(s) susmentionné(s) sur le site internet et Facebook de l'association sportive de l'école de golf jusqu'à ses 18 ans.

Cette autorisation exclut toute autre utilisation de l'image de mon (mes) enfant(s), notamment dans un but commercial ou publicitaire.

Cette autorisation est donnée sans limitation de durée à compter de sa signature, mais pourra être révoquée à tout moment sur simple demande écrite de ma part, adressée à l'AS du Beaujolais par mail : [asbeaujolais@gmail.com](mailto:asbeaujolais@gmail.com)

Cette révocation ne prenant effet que pour les utilisations engagées postérieurement à sa réception par (l'association ou le responsable).

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signatures du ou des représentants légaux, précédées de la mention « lu et approuvé - bon pour accord »



## AUTORISATION PARENTALE

### **Prélèvement nécessitant une technique invasive lors d'un contrôle antidopage concernant les mineurs ou les majeurs protégés (En application de l'article R. 232-52 du code du sport)**

Je soussigné(e) (Nom, Prénom) :

---

Agissant en qualité de représentant légal de l'enfant mineur ou du majeur protégé ci-dessous,

Autorise tout préleveur, agréé par l'Agence Française de lutte contre le dopage ou missionné par la Fédération internationale, dument mandaté à cet effet, à procéder à tout prélèvement nécessitant une technique invasive (prise de sang, prélèvement de phanères) lors d'un contrôle antidopage sur l'enfant mineur ou le majeur protégé :

(Nom Prénom de l'enfant) : \_\_\_\_\_

Ce document devra être présenté au préleveur lors d'un contrôle antidopage invasif.

Il est valable pour la saison sportive 2023-2024

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature :

**Article R. 232-52 du code du sport** : « Si le sportif contrôlé est un mineur ou un majeur protégé, tout prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang, ne peut être effectué qu'au vu d'une autorisation écrite de la ou des personnes investies de l'autorité parentale ou du représentant légal de l'intéressé remise lors de la prise ou du renouvellement de la licence. L'absence d'autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle.

L'absence d'autorisation parentale, lors d'un contrôle antidopage invasif, est constitutive d'un refus de se soumettre à ce contrôle et est susceptible d'entraîner des sanctions disciplinaires à son égard (deux ans de suspension de compétition).

L'original ou une copie doit être conservé par le joueur mineur et devra être présenté, le cas échéant, au préleveur. Une copie doit être transmise au Club du joueur ainsi qu'à sa Ligue d'appartenance. »